

Les protections périodiques gratuites en Écosse, une première dans le monde

Le parlement écossais a voté la gratuité des protections périodiques pour toutes les femmes, une première dans le monde.

Les protections périodiques sont trop chères pour beaucoup de femmes

La précarité menstruelle est un sujet qui fait de plus en plus parler de lui, y compris en France. En Écosse, les pouvoirs publics ont opté pour une solution radicale pour résoudre le problème : les protections périodiques seront bientôt accessibles à toutes les femmes gratuitement. Le parlement écossais vient de voter une loi en ce sens. La disponibilité de ces produits dans les points de distribution sur l'ensemble du territoire doit être effective dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur de la loi. Coût estimé de ce dispositif : l'équivalent de 9,7 millions d'euros.

Si le Parti travailliste, à l'origine de ce projet de loi, a œuvré pour en faire une réalité, c'est parce que la précarité menstruelle est un phénomène répandu en Écosse. Selon un sondage réalisé par Young Scot, une association dont la spécialité est les sujets de citoyenneté et les jeunes, 1 élève/étudiante sur 4 a trouvé difficile financièrement d'acheter des protections périodiques au cours de l'année écoulée. Quant à l'ensemble du Royaume-Uni, l'ONG Plan International nous apprend que 10% des filles n'ont pas pu acheter de protections périodiques du tout, faute d'argent, tandis que 15% ont trouvé difficile financièrement d'en acheter, et 19% ont opté pour un produit moins adapté du fait de son moindre coût.

Précarité menstruelle : et en France ?

Le gouvernement français s'est lui aussi saisi du problème de la précarité menstruelle. Dans le budget 2020, un million d'euros a été consacré à la lutte contre la précarité menstruelle. Ces fonds ont servi à financer des actions dans des centres d'hébergement d'urgence, des prisons et des établissements d'enseignement. Et en février 2020, Marlène Schiappa et Christelle Dubos ont annoncé l'expérimentation de la distribution gratuite de protections hygiéniques dans plusieurs lieux publics.

Des initiatives existent aussi au niveau régional. En juillet 2020, les élus de la Région Île-de-France ont attribué une subvention de 30.000 euros à l'Agence du don en nature pour l'achat de 5.000 kits comprenant un paquet de 16 protections périodiques, des lingettes intimes, du gel hydroalcoolique, de la crème, du shampoing sec et du dentifrice à destination de femmes qui n'ont pas les moyens d'en acheter elles-mêmes. En Loire Atlantique, à l'initiative de trois bailleurs sociaux et de l'entreprise Marguerite Cie (distributeur de protections hygiéniques bio), 12 distributeurs de protections périodiques ont été installés dans six communes.

Selon une étude IFOP pour Dons Solidaires, en France, 1,7 million de femmes manquent de produits d'hygiène intime, les empêchant de vivre leurs règles dignement. Parmi elles, il y aurait environ 40.000 femmes sans abri.